Examen pédagogique des recrues en 1907

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 14

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

de cette branche en la développant de manière à communiquer aux futurs instituteurs des connaissances plus précises, plus complètes et plus directement pratiques.

En développant ainsi l'étude de l'hygiène, nous armerons mieux les instituteurs pour lutter contre les préjugés et nous les rendrons plus capables d'inculquer à leurs élèves les notions les plus indispensables d'hygiène. Ils les appliqueront eux-mêmes en les enseignant, et c'est ainsi que nous contribuerons d'une manière efficace à la lutte contre la tuberculose.

(A suivre.)

Examen pédagogique des recrues en 1907

Le rapport du Bureau fédéral de statistique sur les examens des recrues de 1907 vient de paraître. Pour l'ensemble de la Suisse, les résultats sont favorables et accusent un nouveau progrès sur les années précédentes. La note moyenne pour la Suisse, qui était de 7,52 en 1906, s'est élevée à 7,32 en 1907. Le canton de Fribourg, en particulier, obtient des notes qui doivent réjouir les instituteurs, les autorités scolaires et tous les amis de l'instruction. Nous passons du treizième au sixième rang, avec la note moyenne 7,01. C'est fort beau, il faut le reconnaître et en féliciter vivement nos dévoués instituteurs et inspecteurs, ainsi que tous ceux qui ont travaillé à réaliser ce succès. L'effort essentiel de l'avenir consistera dans la défense de cette honorable position. Nous nous maintiendrons en essayant de monter encore plus haut.

Rang. 1907	Cantons.	Note. 1907	Note. 1906	Rang. 1906
1	Bâle-Ville	6,59	6,85	2
2	Genève	6,65	6,68	1
3	Zurich	6,75	6,97	5
4	Obwald	6,76	6,93	3
5	Glaris	6,97	7,34	9
6	Fribourg	7,01	7,55	13
7	Zoug	7,05	7,77	17
8	Thurgovie	7,08	7,32	8
	Neuchâtel	7,08	6,94	4
10	Vaud	7,10	7,16	6
11	Argovie	7,19	7,26	7
12	Bâle-Campagne	7,21	7,66	15
13	Schaffhouse	7,25	7,60	14

Rang. 1907	Cantons.	Note. 1907	Note. 1907	Rang. 1906
14	Berne	7,43	7,67	16
15	Appenzell-Ext. . . .	7,44	7,52	11
16	Nidwald	7,49	8,59	23
17	Soleure	7,50	7,54	12
18	Saint-Gall	7,62	7,85	18
19	Lucerne	7,75	8,06	19
20	Valais	7,80	7,48	10
21	Schwyz	7,95	8,11	20
22	Grisons	8,08	8,58	22
23	Tessin	8,09	8,19	21
24	Uri	8,72	8,72	24
25	Appenzell-Int. . . .	9,05	8,98	25

Les journaux ont publié des commentaires et des extraits du rapport fédéral. Les instituteurs n'auront pas manqué de les lire. Nous avons prié M. le professeur Max. Berset de tirer de la publication du Bureau de statistique les enseignements pratiques qu'elle contient. L'article est réservé pour le prochain numéro.

RAPPORT

sur l'administration de la Caisse de retraite des membres du corps enseignant primaire et secondaire du canton de Fribourg, pour l'année 1907, lu à l'assemblée générale du 6 juin 1908, à Fribourg.

Monsieur le Président,
Messieurs, chers Collègues,

Pour se conformer aux dispositions des art. 12 de la loi et 43, *litt. c* du règlement de la Caisse de retraite, notre Comité a l'honneur de soumettre à votre approbation le 72me compte annuel de cette institution de prévoyance et de vous présenter, en même temps, un bref rapport sur son administration pendant l'année 1907.

Nous commencerons, comme d'habitude, par la statistique des membres de notre association. Quoique ne variant pas considérablement d'une année à l'autre, ces chiffres présentent aussi leur intérêt.

Etat des Sociétaires.

Au 31 décembre 1907, la Caisse de retraite comptait 558 membres, soit 13 de plus que l'année précédente. Ils peuvent être classés comme suit :